

Auto-école sociale • Les entreprises invitées à participer

L'appel aux dons est entendu

Faute de financement public suffisants à cette heure, l'auto-école sociale de Loudéac a lancé un appel aux dons des entreprises pour pouvoir poursuivre sa mission de formation des jeunes les moins favorisés. La première à avoir répondu remettra un chèque jeudi.

Ne pas pouvoir conduire, faute d'argent pour passer son permis, c'est pour les jeunes, un frein considérable pour accéder à un emploi. Mais pour les entreprises du secteur, c'est aussi un frein à leur recrutement de personnel.

L'opération auto-école sociale avait été lancée en 2010 sur la base d'une expérimentation, d'une durée d'un an. La structure bénéficiait alors d'un financement de 1000 € par jeune (moins de 26 ans) inscrit de la part du Haut commissariat à la jeunesse. L'expérimentation étant

aujourd'hui terminée, les crédits qui l'accompagnaient sont coupés. Et dans le contexte budgétaire actuel, il n'est pas du tout certain qu'ils reprennent.

Le Conseil général, la Cidéral et d'autres communautés de communes participent également à son financement. Mais les enveloppes de ces collectivités ne sauraient, à elles seules, couvrir l'ensemble des besoins de l'auto-école sociale. « Dans l'attente que le dispositif d'aide soit pérennisé », s'il l'est un jour, l'auto-école sociale a donc lancé un appel aux dons des entreprises du secteur de Loudéac pour pouvoir poursuivre sa mission. « On en est à dix permis obtenus en un an. Avec un taux de réussite qui est même supérieur à la moyenne nationale car les jeunes qui s'y inscrivent (NDLR : sous conditions de ressources) bénéficient d'une pédagogie adaptée ».

Jérôme de Cauchy évalue à près de 90000 euros par an le budget nécessaire pour payer les salaires du personnel (dont



Jérôme de Cauchy, responsable de l'auto-école sociale.

une monitrice d'auto-école employée à temps plein) ainsi que les divers frais de fonctionnement de cette structure émanant de l'Adalea et implantée localement au sein de la Maison de l'emploi.

D'où l'appel lancé aux entreprises locales qui sont sensibles aux problèmes de mobilité des jeunes parce qu'elles mêmes rencontrent des difficultés pour en recruter à cause de cela. L'entreprise Scembe Verandaline, implan-

tée au Haut-Corlay, est la première à y avoir répondu favorablement. Elle remettra un chèque à l'école sociale jeudi prochain.

« Nous mettons en avant le fait que leurs dons peuvent être défiscalisés à hauteur de 60 %, mais cela n'intéresse pas forcément toutes les entreprises. Nous continuons néanmoins à les démarcher ; les petites rivières font les fleuves. »

Y. S.